

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 22 juin 2021
(Convocations du 10 juin 2021)

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER - Maire.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET– Adjoints, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Sandrine CAILLEAU, Nadège TANIÈRE, Emmanuel TIRLEMONT, Jean-Pierre HUEZ, François MARTIN, Hermine DELESALLE, Isabelle DECOBECQ, Sébastien DRAPPIER, Laurence BAISIER.

Etaient excusées : Coralie DAELDYCK qui a donné procuration à Jean-Claude Messenger, Marie POLLET qui a donné procuration à François Martin

Était absent : Jean-Michel RAVIART

Hermine DELESALLE a été désignée secrétaire de séance.

En début de séance, M. le Maire a accueilli Laurence BAISIER qui devient conseillère municipale en raison de la démission de Jean-François VANDERMARCQ.

1. Commission municipale des travaux

(Voté à l'unanimité)

Suite à la démission de Jean-François VANDERMARCQ, Laurence BAISIER le remplace au sein de la Commission des travaux qui se compose ainsi :

Hervé WARGNYE, Patrick DUSSART, Emmanuel TIRLEMONT, Jean-Pierre HUEZ, Hermine DELESALLE, Laurence BAISIER.

2. Commission d'appel d'offres

(Voté à l'unanimité)

Jean-François VANDERMARCQ ayant démissionné, Laurence BAISIER lui succède en tant que membre suppléante de la Commission d'appel d'offres.

3. Commission de contrôle des listes électorales

(Voté à l'unanimité)

Après la démission de Jean-François VANDERMARCQ, la Commission de contrôle des listes électorales se compose comme suit :

- Liste Continuons le bien vivre ensemble à Lecelles

Titulaires : Anne-Marie DELHAISE, Sandrine CAILLEAU, François MARTIN

Suppléantes : Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Nadège TANIÈRE

- Liste Un nouvel horizon pour Lecelles

Titulaires : Isabelle DECOBECQ, Laurence BAISIER

Suppléant : Sébastien DRAPPIER

4. Tarif de location de la salle en construction

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de la nouvelle salle communale,

- 150 € pour un soir de semaine
- 300 € pour le week-end

5. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de la CAPH en date du 22 avril 2021

(Voté à l'unanimité pour les trois points suivants)

- Évaluation des restitutions de transferts de charges relatifs aux ordures ménagères antérieurement déduit de l'attribution de compensation de certaines communes.
- Évaluation des restitutions de transferts de charges relatifs à la compétence transport public de voyageurs antérieurement déduit de l'attribution de compensation de certaines communes.
- Évaluation des transferts de charges relatifs aux compétences eau, assainissement et eaux pluviales.

6. SIVS - Approbation de la modification des statuts

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal décide de modifier l'article 6.5 des statuts du SIVS de la manière suivante :

Article 6 - Compétences

6.5. Action sociale

Le syndicat exerce les compétences suivantes :

En matière de petite enfance (0-3 ans) : construction, aménagement, création, entretien, gestion et fonctionnement d'une structure multi-accueil, mise en œuvre et gestion d'un relais d'assistant(e)s maternel(e)s ;

En matière de jeunesse : organisation d'activités hors temps scolaires pour les adolescents de 14 à 17 ans ;

En matière de personnes âgées : organisation, participation au CLIC.

7. Subvention à des associations

(Voté à l'unanimité)

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 100 € au Cercle Historique et de 3 000 € à l'Association du Temple de Lecelles.



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER